



Annulation d'un permis de construire

Par **elusive**, le **20/06/2012** à **15:37**

Bonjour,

J'ai acheté il ya deux ans une maison à un constructeur. Suite à recours du voisinage concernant des manquements au permis de construire le tribunal administratif vient d'annuler le permis de construire. Est-ce que je peux annuler la vente et demander le remboursement de l'achat de la maison.

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Elusive